

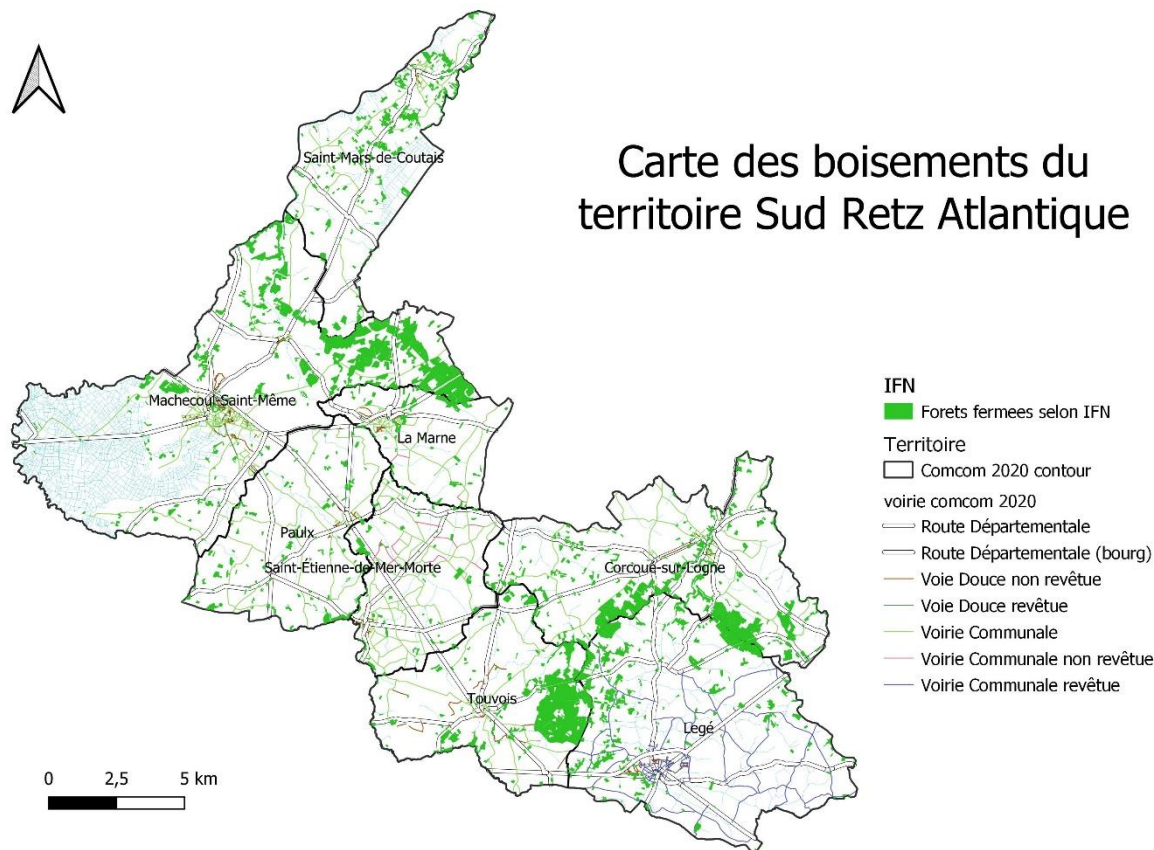
Charte Forestière du Territoire Sud Retz Atlantique



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Contexte du territoire

La Communauté de communes possède sur son territoire près de 3459,4 hectares de forêts soit 9.8 % de sa surface, ce qui est un peu supérieur au taux moyen du département de Loire-Atlantique.



Après une année de diagnostic du territoire, les enjeux suivants ont pu être identifiés :

- Les petits propriétaires se sentent peu concernés par la gestion de leurs parcelles. La grande majorité des propriétaires contactés a reçu ses forêts en héritage. Les héritiers des massifs les plus importants d'une part et ceux qui s'en sont rendus propriétaires sont souvent les plus motivés.
- Peu de propriétaires ont indiqué avoir un document de gestion durable. Le document le plus répandu est le Plan Simple de Gestion étant donné son caractère obligatoire au-delà de 25 hectares.
- Les habitants souhaiteraient pouvoir se promener plus souvent en forêt mais, s'agissant de forêts privées, l'accès libre n'est pas autorisé. Ce qui est souvent incompris de la part des nouveaux habitants. Certains évoquent aussi la chasse comme activité incompatible avec la promenade.
- Du côté des propriétaires, on constate une intolérance grandissante des personnes extérieures envers les coupes qu'ils sont amenés à réaliser dans leurs forêts et la difficulté à

faire comprendre que la forêt est un espace privé, entretenu et géré qui doit être respecté. Des dommages sont souvent observés.

- L'accélération des phénomènes météorologiques exceptionnels due au changement climatique va provoquer des dépérissements de sujets fragiles ou de certaines essences en les exposant à des épisodes imprévisibles de sécheresse sévère, de fortes et brutales précipitations, de vents violents mais aussi en favorisant le développement d'agents pathogènes (champignons, insectes...). On constate déjà des conséquences sur les essences locales comme le chêne pédonculé, le frêne ou le châtaignier.
- Il y a une difficulté d'approvisionnement sur le marché des matériaux bois à cause de la forte augmentation de la demande à l'échelle internationale. De plus, les usagers semblent moins tolérants face aux contraintes induites par le matériau bois (prix, durabilité, travail, rayures, changement de couleurs etc...).
- Le remembrement des terres agricoles a profondément marqué le paysage agricole en supprimant les haies et bosquets mais aussi les chemins ruraux.
- Des friches agricoles ou viticoles se sont boisées spontanément avec des essences pionnières. Mais le phénomène reste marginal sur notre territoire communautaire à la différence de ce qu'on observe dans l'espace périurbain ou même quelque fois dans le Vignoble nantais.
- La surreprésentation volontaire d'une essence sur une même parcelle est souvent dû à un manque de connaissances du type de sol, des essences adaptées et des combinaisons possibles elles.
- Les arbres hors du contexte forestier sont une préoccupation souvent exprimée par les élus ou les habitants. Que ce soit sous forme de haies, d'arbres remarquables ou d'arbres urbains isolés ou en alignement, les espaces arborés tendent à diminuer. Quant aux replantations, elles font chaque jour la démonstration de choix d'essences inadaptées aux milieux qui trahissent notre méconnaissance de l'arbre et de son écosystème.

Le diagnostic a été réalisé par Juliette DESPREZ, chargée de Mission accompagnée par un Comité de pilotage constitué par la Communauté de communes et composé d'élus, de propriétaires et de professionnels. Des ateliers communaux ouverts aux usagers ont permis de recueillir les observations, attentes et suggestions d'acteurs diversifiés.

Six enjeux ont été identifiés. Ils ont été traduits en objectifs, eux-mêmes déclinés en actions concrètes et prioritaires.

Les six enjeux de la charte forestière :

Enjeu 1	<p>Restructurer les espaces forestiers et boisements du territoire (<u>3 actions</u>)</p> <p><u>Objectif</u> : Redonner une dynamique à des parcelles forestières abandonnées, déperissantes ou mal gérées en facilitant leur gestion durable par augmentation de la surface ou par une association de propriétaires.</p>
Enjeu 2	<p>Renforcer la filière forêt-bois locale et favoriser les circuits courts (<u>4 actions</u>)</p> <p><u>Objectifs</u> : Valoriser les ressources en bois local auprès de partenaires du territoire pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux propriétaires d'obtenir un revenu provenant de leurs bois et ainsi d'avoir des ressources financières pour réinvestir dans la gestion durable de leurs forêts. - Assurer un approvisionnement local de matière première non soumise à la concurrence internationale, aux entreprises de la filière bois. - Encourager le stockage carbone <p>Développer le bois énergie sur le territoire et communiquer sur les bonnes pratiques du bois énergie.</p> <p>Mettre en avant de nouveaux débouchés (paillages horticoles, animales etc...)</p>
Enjeu 3	<p>Accompagner les acteurs vers une gestion durable des boisements</p> <p><u>Objectif</u> : Augmenter le nombre de documents de gestion durable sur le territoire et adapter les travaux forestiers aux enjeux environnementaux</p>
Enjeu 4	<p>Adapter les forêts locales aux changements climatiques et aux enjeux environnementaux</p> <p><u>Objectifs</u> : Favoriser les sylvicultures optimisant cette séquestration carbone permettrait de participer à l'effort contre le réchauffement climatique et prendre en compte la biodiversité dans les actions de la charte forestière. Encourager la diversification des essences pour favoriser la résilience des forêts.</p>
Enjeu 5	<p>Considérer les enjeux sociaux des espaces naturels (<u>3 actions</u>)</p> <p><u>Objectifs</u> : Récréer un lien entre habitants et propriétaires forestiers, rendre les interventions en forêt plus compréhensibles pour les habitants et faciliter l'accès à la nature aux habitants. Faciliter la communication entre les acteurs de la forêt.</p>
Enjeu 6	<p>Conserver et dynamiser le patrimoine arboré (<u>3 actions</u>)</p> <p><u>Objectifs</u> : Connaitre les boisements du territoire et le mettre en évidence pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intégrer au patrimoine - Protéger les zones sensibles - Veiller à sa bonne santé <p>Planter, gérer et valoriser les haies et encourager toutes les initiatives de boisements</p>

Descriptifs des actions

Restructurer les espaces forestiers et boisements du territoire	
Action	Description de l'objectif
Regrouper les propriétaires forestiers	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux connaître les propriétaires forestiers du territoire et leurs projets. - Favoriser la mise en relation et la communication entre les propriétaires de parcelles voisines. - Inventorier et regrouper les petites parcelles. - Diminuer le morcellement sur les forêts du territoire.
Faciliter la vente et l'achat de parcelles	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre de remobiliser des boisements abandonnés du territoire. - Reformuler des parcelles de plus de 2 hectares pour favoriser la gestion. - Permettre à des habitants de devenir des propriétaires forestiers motivés par la gestion et l'entretien de leurs bois.
Accompagner les petits propriétaires dans leurs projets forestiers	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les propriétaires forestiers ayant des petites surfaces à gérer leurs bois. - Faciliter les prises de contacts avec les professionnels de la filière pour que les propriétaires aient une meilleure connaissance des acteurs du territoire. - Former les nouveaux propriétaires aux bonnes pratiques sylvicoles et leurs transmettre la « culture forestière ».

Renforcer la filière forêt-bois locale et favoriser les circuits courts	
Action	Description de l'objectif
Donner plus de visibilité aux entreprises de la filière	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en relation les professionnels locaux et les propriétaires. - Lister les entreprises sur une plateforme aisément accessible. - Aider les propriétaires à bien comprendre les différentes caractéristiques des entreprises forestières pour savoir à qui faire appel en cas de besoin.
Développer le bois énergie sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la mise en relation entre les propriétaires vendeurs de bois bûches et les habitants. - Encourager l'utilisation du bois énergie sur le territoire avec intelligence. - Favoriser un approvisionnement local en plaquettes. - Encourager les propriétaires de haies et de boisements à valoriser le bois d'éclaircies et de tailles par ce biais.
Encourager la production de bois de qualité « bois d'œuvre »	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les collectivités sur les avantages des bâtiments bois et les former sur les démarches pour utiliser du bois local dans les marchés publics.

	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les habitants sur les maisons individuelles bois. - Installer des infrastructures ou accompagner leurs installations dans le but d'améliorer l'approvisionnement et l'utilisation de matériaux bois locaux. - Augmenter le volume de bois d'œuvre disponible sur le territoire venant de forêts gérées durablement.
Mettre en avant de nouveaux débouchés	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en avant des utilisations nouvelles du bois hors bois d'œuvre. - Favoriser la taille des haies et les éclaircies par la valorisation des coupes.

Accompagner les acteurs vers une gestion durable des boisements	
Action	Description de l'objectif
Développer les Documents de Gestion Durable	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de forêts sous document de gestion durable. - Faire connaître ces documents auprès des propriétaires et des habitants.
Adapter les travaux forestiers aux enjeux environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux comprendre l'intérêt des zones à protéger sur les forêts privées. - Transmettre les bonnes pratiques des travaux forestiers aux propriétaires et aux entreprises forestières locales.

Adapter les forêts locales aux changements climatiques et aux enjeux environnementaux	
Action	Description de l'objectif
Favoriser la séquestration du carbone	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la séquestration carbone sur le territoire. - Permettre que les sylvicultures favorisant la séquestration carbone soient considérées comme un bénéfice pour les propriétaires forestiers (aide financière)
Prendre en compte la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter la gestion forestière à la biodiversité présente - Mettre en évidence des spécificités écosystémiques des forêts du territoire - Favoriser le maintien ou l'augmentation des espèces sur le territoire
Encourager le stockage et la substitution carbone par l'utilisation du matériau bois	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre une bonne compréhension du fonctionnement des appareils de combustion bois. - Valoriser l'utilisation d'aménagement, d'ameublement (intérieur ou extérieur) et de construction bois massif durable auprès des habitants.

Considérer les enjeux sociaux des espaces naturels	
Action	Description de l'objectif
Récréer un lien entre habitants et propriétaires forestiers	<ul style="list-style-type: none"> - Réinstaurer une confiance entre forestiers et habitants. - Permettre une meilleure compréhension de la propriété privée forestière
Eduquer autour des enjeux forestiers	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer la gestion durable et les interventions en forêt aux habitants. - Diminuer les préjugés sur l'impact de la gestion forestière sur la biodiversité. - Informer sur les réalités de la chasse en forêt.
Faciliter l'accès à la nature des habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la surface de forêt publique - Former un réseau de sentiers ruraux arborés et ombragés

Conserver et dynamiser le patrimoine arboré	
Action	Description de l'objectif
Connaitre le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les boisements et surveiller leurs bonnes conditions sanitaires - Intégrer dans le patrimoine les arbres remarquables et les gîtes forestiers
Planter, gérer et valoriser les haies	<ul style="list-style-type: none"> - Planter des haies cohérentes au niveau environnemental (épaisseurs, essences, talus etc....) - Encourager les agriculteurs à adopter des plans de gestion et de labélisation de leurs haies.
Encourager toutes les initiatives de boisements	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur l'importance des arbres individuels et les rangées d'arbres urbains et rappeler la réglementation des coupes (déclaration auprès de la mairie). - Développer l'agroforesterie sur le territoire

Priorité :

Enjeux	Actions	Priorité
Restructurer les espaces forestiers et boisements du territoire		★★★
	Faciliter la vente et l'achat des parcelles	★★★
	Regrouper les propriétaires forestiers	★★★
	Accompagner les propriétaires dans leurs projets	★★
Accompagner les acteurs vers une gestion durable des boisements		★★★
	Développer les Documents de Gestion Durable (DGD)	★★★
	Adapter les travaux forestiers aux enjeux environnementaux	★★
Adapter les forêts locales aux changements climatiques et aux enjeux environnementaux		★★★
	Prendre en compte la biodiversité	★★★
	Favoriser la séquestration du carbone	★★★
	Encourager le stockage et la substitution carbone par l'utilisation du matériau bois	★★
Renforcer la filière forêt		★★
	Encourager la production de bois de qualité « bois d'œuvre »	★★★
	Donner plus de visibilité aux entreprises de la filière	★★
	Développer le bois énergie sur le territoire	★
	Mettre en avant de nouveaux débouchés	★
Conserver et dynamiser le patrimoine arboré		★★
	Planter, gérer et valoriser les haies	★★★
	Connaitre le territoire	★★
	Encourager toutes les initiatives de boisements	★
Considérer les enjeux sociaux des espaces naturels		★
	Récréer un lien entre habitants et propriétaires forestiers	★★
	Faciliter l'accès à la nature des habitants	★
	Eduquer autour des enjeux forestiers	★

Calendrier :

	2022	2023	2024	2025 et +
Restructurer les espaces forestiers et boisements du territoire				
Faciliter la vente et l'achat des parcelles				
Regrouper les propriétaires forestiers				
Accompagner les propriétaires dans leurs projets				
Accompagner les acteurs vers une gestion durable des boisements				
Développer les Documents de Gestion Durable (DGD)				
Adapter les travaux forestiers aux enjeux environnementaux				
Adapter les forêts locales aux changements climatiques et aux enjeux environnementaux				
Prendre en compte la biodiversité				
Favoriser la séquestration du carbone				
Encourager le stockage et la substitution carbone par l'utilisation du matériau bois				
Renforcer la filière forêt bois				
Encourager la production de bois qualité « bois d'œuvre »				
Donner plus de visibilité aux entreprises de la filière				
Développer le bois énergie sur le territoire				
Mettre en avant de nouveaux débouchés				
Conserver et dynamiser le patrimoine arboré				
Planter, gérer et valoriser les haies				
Connaitre le territoire				
Encourager toutes les initiatives de boisements				
Considérer les enjeux sociaux des espaces naturels				
Récréer un lien entre habitants et propriétaires forestiers				
Faciliter l'accès à la nature des habitants				
Eduquer autour des enjeux forestiers				